

Règlements
9e édition 2.0
du 22 au 24 avril 2022

À toutes les participantes,

Le comité organisateur du Tournoi de Hockey Féminin de Saint-Georges est heureux de vous présenter sa **9e édition 2.0, qui se déroulera les 22-23-24 Avril 2022**. Lors de la 8e édition, nous avons pris en considération vos nombreux commentaires et espérons que les modifications apportées seront à la hauteur de vos attentes. Dans le but d'améliorer la qualité de notre prochaine édition, il sera important que vous complétiez le sondage électronique que nous vous transmettrons par courriel à la fin du tournoi. Nous apprécions votre collaboration!

Veuillez prendre note que THF Saint-Georges se dégage de toutes responsabilités reliées à des accidents causants des blessures pouvant survenir sur la patinoire ou à l'intérieur des infrastructures. Il est de la responsabilité de chaque joueuse, de s'assurer personnellement si elles désirent se couvrir contre de tels risques.

Nous vous rappelons qu'aucune joueuse ou gardienne de but de moins de 16 ans n'est admise. Pour les joueuses (incluant gardienne de but) de 16 ans, vous devez nous remettre le formulaire d'autorisation parentale pour joueuse de moins de 18 ans rempli et signé par le père, la mère ou le tuteur légal de la personne mineure avant votre première partie. Ce formulaire est disponible sur notre site internet ou vous sera fournie sur demande.

N'hésitez pas à nous contacter si vous avez des questions :

- Site internet : www.thfst-georges.com/inscription
- Courriel : info@thfst-georges.com
- Facebook : www.facebook.com/tournoidehockeyfeminin
- Téléphone
 - Diane Bélanger : 418-225-1243
 - Julie Poulin : 418-230-2321

PASSEPORT VACCINAL

TOUTES les joueuses inscrites au tournoi doivent obligatoirement être adéquatement vaccinées selon les normes de Santé Canada, et ce en date du 15 avril 2022.

La preuve vaccinale ainsi qu'une preuve d'identité de tous les membres de l'équipe devront être fournies et validées par l'organisation dès leur arrivée à l'aréna pour leur premier match.

L'important demeure que tous les membres de l'équipe aient reçu leurs deux doses (ou leur vaccin autorisé au Canada, ex : Johnson & Johnson qui nécessite qu'une seule dose) avant le 15 avril 2022. Cette date tient compte du fait que le vaccin est efficace 7 jours après son administration et que le tournoi débute le 22 avril. Nous n'accepterons aucune joueuse vaccinée après cette date sous aucune condition. Il faut aussi comprendre qu'il s'agit d'une logistique et d'un travail de vérification énorme pour l'organisation. Nous vous demandons d'arriver au moins 1 heure avant votre premier match pour valider l'identité de toutes les joueuses de l'équipe.

CLASSIFICATION DES JOEUSES

**** Il est à noter qu'une équipe ayant une joueuse inadmissible perdra son match par défaut et la joueuse sera expulsée pour toute la durée du tournoi. ****

Toute joueuse ayant évolué dans une autre province que le Québec ou un autre pays que le Canada doit absolument être approuvé par le comité organisateur. Une équipe ayant une joueuse non-autorisée perdra son match par défaut et la joueuse sera expulsée pour toute la durée du tournoi.

JOUEUSE DE CALIBRE A

(Cette classification s'applique aux classes B, C, D et E).

- Une joueuse ou gardienne de but est classée de calibre A si elle a évolué au niveau bantam AA et AAA masculin, midget AA et AAA masculin, collégial masculin et/ou féminin, universitaire masculin et/ou féminin, ligue Canadienne (LCHF) et/ou américaine (NHL) et/ou l'association PWHPA durant les saisons suivantes :
 - 2018-2019
 - 2017-2018
 - 2016-2017
- Une joueuse ou gardienne de but est classée de calibre A si elle évolue *présentement* au niveau midget CC et BB masculin ainsi qu'au niveau midget AAA féminin.
- Une joueuse ou gardienne de but est classée de calibre A si elle a évolué moins de 10 parties au niveau bantam AA et AAA masculin, midget AA et AAA masculin et collégial féminin durant les saisons suivantes :
 - 2021-2022
 - 2020-2021
 - 2019-2020
- Une joueuse ou gardienne de but n'est pas éligible dans les classes B, C, D et E si elle a évolué 11 parties et plus au niveau bantam AA et AAA masculin, midget AA et AAA masculin et collégial féminin durant les saisons suivantes :
 - 2021-2022
 - 2020-2021
 - 2019-2020

CLASSIFICATION DES ÉQUIPES / JOUEUSES

CLASSE OPEN (A – Sans restriction)

- **Joueuses**
 - Aucune joueuse ou gardienne de but ayant participé à une compétition avec Équipe Canada ou Équipe USA pour les différentes compétitions des années 2019, 2020, 2021 ou 2022 n'est admise.
 - Une joueuse ou gardienne de but ayant participé à une compétition avec Équipe Canada ou Équipe USA des moins de 22 ans ou des moins de 18 ans est admise.
 - **Aucune joueuse de moins de 17 ans n'est admise.**
 - Un maximum de trois (3) joueuses ayant évoluées dans l'association PWHPA ou dans la ligue américaine (NWHL) pendant la saison 2020-2021 sera acceptée par équipe.
- **Toute joueuse ayant évoluée dans une autre province que le Québec ou un autre pays que le Canada doit absolument être approuvé par le comité organisateur. Une équipe ayant une joueuse non-autorisée perdra son match par défaut et la joueuse sera expulsée pour toute la durée du tournoi.**
- ****Il est à noter qu'une équipe ayant une joueuse inadmissible perdra son match par défaut et la joueuse sera expulsée pour toute la durée du tournoi. ****

CLASSE B

- **Joueuses**

- Un maximum de 2 joueuses de calibre A par équipe est accepté excluant la gardienne de but. Se référer à la page 2 pour la description d'une joueuse de calibre A.
- Aucune joueuse ou gardienne de but ayant participé à une compétition avec Équipe Canada ou Équipe USA dans les 6 dernières années en date du tournoi n'est admise.
- Aucune joueuse ou gardienne de but ayant participé à une compétition avec Équipe Canada ou Équipe USA des moins de 22 ans dans les 3 dernières années en date du tournoi n'est admise.
- Aucune joueuse ou gardienne de but ayant évolué au niveau bantam AA et AAA masculin, midget AA et AAA masculin, collégial masculin et/ou féminin, universitaire masculin et/ou féminin, ligue Canadienne (LCHF) et/ou américaine (NHL) et/ou l'association PWHPA durant les saisons suivantes n'est admise dans la classe B :
 - 2021-2022
 - 2020-2021
 - 2019-2020
- Un maximum de 3 joueuses de 16 ans à 18 ans sera accepté par équipe.

Toute joueuse ayant évolué dans une autre province que le Québec ou un autre pays que le Canada doit absolument être approuvé par le comité organisateur. Une équipe ayant une joueuse non-autorisée perdra son match par défaut et la joueuse sera expulsée pour toute la durée du tournoi.

****Il est à noter qu'une équipe ayant une joueuse inadmissible perdra son match par défaut et la joueuse sera expulsée pour toute la durée du tournoi. ****

CLASSE C

- **Joueuses**

- Aucune joueuse ou gardienne de but de calibre A n'est acceptée. Se référer à la page 2 pour la description d'une joueuse de calibre A.
- Aucune joueuse ou gardienne de but ayant participé à une compétition avec Équipe Canada ou Équipe USA n'est admise.
- Aucune joueuse ou gardienne de but ayant participé à une compétition avec Équipe Canada ou Équipe USA des moins de 22 ans n'est admise.
- Aucune joueuse ou gardienne de but ayant évolué au niveau bantam AAA-AA-BB-CC masculin et/ou féminin, midget AAA-AA-BB-CC masculin et/ou féminin, collégial masculin et/ou féminin, universitaire masculin et/ou féminin, ligue Canadienne (LCHF) et/ou américaine (NHL) et/ou l'association PWHPA durant les saisons suivantes n'est admise dans la classe C :
 - 2021-2022
 - 2020-2021
 - 2019-2020
 - 2018-2019
 - 2017-2018
 - 2016-2017
 - 2015-2016
- Un maximum de 3 joueuses de 16 ans à 18 ans sera accepté par équipe.

- **Toute joueuse ayant évoluée dans une autre province que le Québec ou un autre pays que le Canada doit absolument être approuvé par le comité organisateur. Une équipe ayant une joueuse non-autorisée perdra son match par défaut et la joueuse sera expulsée pour toute la durée du tournoi.**
- ****Il est à noter qu'une équipe ayant une joueuse inadmissible perdra son match par défaut et la joueuse sera expulsée pour toute la durée du tournoi. ****

CLASSE D

- **Joueuses**

- Aucune joueuse ou gardienne de but de calibre A n'est acceptée. Se référer à la page 2 pour la description d'une joueuse de calibre A.
 - Une joueuse ou une gardienne de but est admise dans la classe D, si elle a participé à une compétition avec Équipe Canada ou Équipe USA avant la saison 1997-1998.
 - Une joueuse ou une gardienne de but est admise dans la classe D, si elle a évolué avant la saison 2006-2007 dans l'un des niveaux suivants :
 - Bantam AAA-AA-BB-CC masculin et/ou féminin
 - Pee Wee AAA-AA-BB-CC masculin et/ou féminin
 - Une joueuse ou une gardienne de but est admise dans la classe D, si elle a évolué avant la saison 2001-2002 dans l'un des niveaux suivants :
 - Midget AAA-AA-BB-CC masculin et/ou féminin
 - Collégial masculin et/ou féminin
 - Universitaire masculin et/ou féminin
 - Équipe Canada ou Équipe USA des moins de 22 ans
 - Un maximum de 3 joueuses de 16 ans à 18 ans sera accepté par équipe.
- **Toute joueuse ayant évolué dans une autre province que le Québec ou un autre pays que le Canada doit absolument être approuvé par le comité organisateur. Une équipe ayant une joueuse non-autorisée perdra son match par défaut et la joueuse sera expulsée pour toute la durée du tournoi.**
 - ****Il est à noter qu'une équipe ayant une joueuse inadmissible perdra son match par défaut et la joueuse sera expulsée pour toute la durée du tournoi. ****

CLASSE E

- Joueuses

- **Aucune joueuse de moins de 18 ans n'est admise.**
 - Aucune joueuse ou gardienne de but de calibre A n'est acceptée. Se référer à la page 2 pour la description d'une joueuse de calibre A.
 - Une joueuse ou une gardienne de but n'est pas admise si elle a évolué au niveau du hockey mineur et/ou scolaire masculin ou féminin dans l'un des niveaux suivants :
 - Pee Wee (tout calibre confondu)
 - Bantam (tout calibre confondu)
 - Midget (tout calibre confondu)
 - Collégial et/ou universitaire
 - Équipe Canada ou Équipe USA des moins de 22 ans
 - Ligue Canadienne (LCHF) et/ou américaine (NWHL) et/ou l'association PWHPA
 - Une joueuse ou une gardienne de but ayant évolué au niveau du hockey mineur et/ou scolaire masculin ou féminin et âgé de plus de 50 ans est admise.
- **Toute joueuse ayant évolué dans une autre province que le Québec ou un autre pays que le Canada doit absolument être approuvé par le comité organisateur. Une équipe ayant une joueuse non-autorisée perdra son match par défaut et la joueuse sera expulsée pour toute la durée du tournoi.**
 - ****Il est à noter qu'une équipe ayant une joueuse inadmissible perdra son match par défaut et la joueuse sera expulsée pour toute la durée du tournoi. ****

INSCRIPTION (voir la procédure d'inscription à la page 7)

- Les frais d'inscription sont de 515\$ par équipe + 5,15\$ de frais d'administration Shark Media sport.
- Votre inscription devra être payée par carte de crédit seulement.
- **Date Limite d'inscription : 6 mars 2022**
- Veuillez noter qu'il n'y a pas de frais d'admission lors de la fin de semaine.
- En cas d'abandon d'une équipe après le 6 mars 2022, cette dernière perdra ses frais d'inscription. Avant le 6 mars 2022, des frais de gestion de 25\$ seront chargés.

ALIGNEMENT

- **L'alignement officiel doit être remis avant votre premier match.** Tous les changements de noms de joueuse sera permis avant cette date. C'est de votre responsabilité de vous assurer de respecter les règlements de classification des joueuses. Vous devez compléter, sur le site internet via votre inscription, votre liste de joueuse. À partir de 12h00 (midi), le 22 avril 2022, le système informatique sera verrouillé et aucun changement ne sera possible par le système. Les changements devront être faits au registrariat avant le premier match.

RESTRICTIONS

- Dans le formulaire d'inscription veuillez fournir vos restrictions d'horaire. Si une restriction, non mentionnée dans votre formulaire d'inscription s'ajoute, veuillez communiquer par courriel avec la responsable des horaires avant le **20 MARS 2022** à info@thfst-georges.com.
- Si aucune restriction n'est mentionnée par votre équipe avant le **20 MARS 2022**, l'horaire de vos matchs sera construit sans restriction.
- Lorsque les horaires seront publiés, **AUCUNE MODIFICATION** ne sera possible dû à un conflit d'horaire non-mentionné dans vos restrictions. Vous devrez vous présenter selon l'horaire établi. Une équipe qui ne se présente pas perdra par forfait.
- Nous ferons tout notre possible pour respecter vos restrictions, cependant nous ne pouvons le garantir. Advenant le cas où nous serions incapables de respecter l'une de vos restrictions, nous communiquerons avec la responsable de l'équipe.
- L'horaire officiel sera transmis par courriel à chaque responsable d'équipe et sera affiché sur notre site internet et notre page Facebook une dizaine de jours avant le début du tournoi.

PROCÉDURE D'INSCRIPTION

ÉTAPE 1 – ACCÉDER AU SITE D'INSCRIPTION

- Rendez-vous directement sur notre site internet : www.thfst-georges.com/inscription et cliquez sur <<Inscription 2022>>. Vous serez alors redirigé vers notre toute nouvelle plateforme d'inscription.
- Puisque vous n'avez pas encore de compte, cliquez sur « Créez un compte! ».



Connexion

Si vous possédez déjà un compte sur le site thfst.sharkmediasport.com, vous pouvez l'utiliser ici pour vous connecter.

Adresse courriel

Mot de passe

[Oublié votre mot de passe?](#)

 [Nouveau sur \[thfst.sharkmediasport.com\]\(http://thfst.sharkmediasport.com\)?
Créez un compte!](#)

Connexion

ÉTAPE 2 – CRÉATION DE VOTRE COMPTE

- Choisissez votre code d'utilisateur (idéalement votre adresse courriel)
- Entrez votre nom au complet ex : Marie Campeau
- Entrez votre adresse courriel. *Important* toutes les confirmations d'inscription et de paiement vous seront transmises à cette adresse)
- Choisissez votre mot de passe.
- Répondez à la question mathématique. * Survolez votre souris sur la case et la réponse apparaîtra*.
- Soumettre le document.



Création de compte

Si vous possédez déjà un compte sur le site thfst.sharkmediasport.com, vous pouvez [vous connecter ici](#).

Choisissez votre code d'utilisateur

Nom complet

Courriel

Mot de passe

Confirmation du mot de passe

Répondre à la question mathématique

$$337 + 127$$

Survolez votre souris ci-dessous pour voir le résultat

Soumettre

ÉTAPE 3 – INSCRIPTION DE VOTRE ÉQUIPE

- Vous avez maintenant accès à votre Tableau de bord.
- Pour vous inscrire cliquez sur l'onglet «Formulaires» et sélectionnez le formulaire d'inscription 2022. **Le formulaire sera disponible à partir de 9h dimanche le 5 décembre 2021.** Avant cette date il sera possible de créer votre compte mais aucun formulaire ne sera disponible.

Tableau de bord

Bienvenue sur votre espace privé.

Naviguez à travers les différentes sections :

- Formulaires**
Accédez à la liste des formulaires liés à votre organisation sportive (ex.: inscription en ligne, formulaire de contact, etc.)
- Facturation**
Visualisez et payez vos factures en quelques clics. Vous pourrez également transférer des liens de paiements à vos joueurs.
- Alignement**
Soumettez votre alignement saisonniers aux administrateurs de votre organisation sportive.
- Disponibilités**
Soumettez vos disponibilités saisonnières aux administrateurs de votre organisation sportive.

- Entrez toutes les informations demandées dans le formulaire. N’oubliez pas de nous fournir vos restrictions d’horaires, voir aussi la page 6.
- Sous inscription, cliquez sur ajouter une inscription. Une fenêtre devrait s’ouvrir, vous devez sélectionner Édition 2022 et la classe dans lequel vous souhaitez inscrire votre équipe. Si une classe n’apparaît plus c’est que cette catégorie est complète. À ce moment un nouveau formulaire appelé «Liste d’attente» sera disponible dans le menu déroulant afin de vous inscrire sur notre liste d’attente. À noter qu’aucun paiement n’est requis pour vous inscrire à la liste d’attente.

Inscription

Inscription	Quantité	Prix	Sous-total
Total			0.00\$

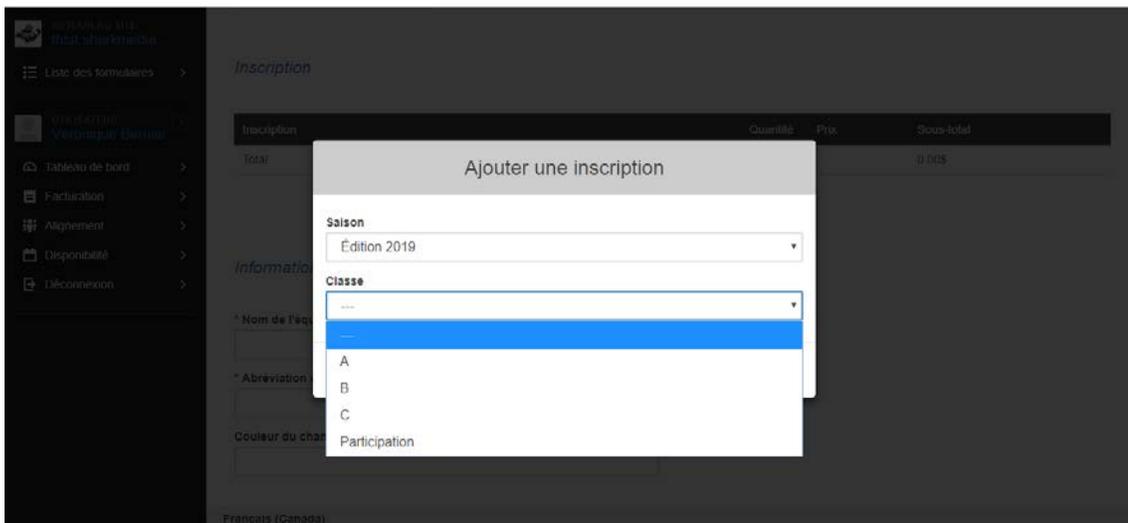
Ajouter une inscription

Informations sur l'équipe

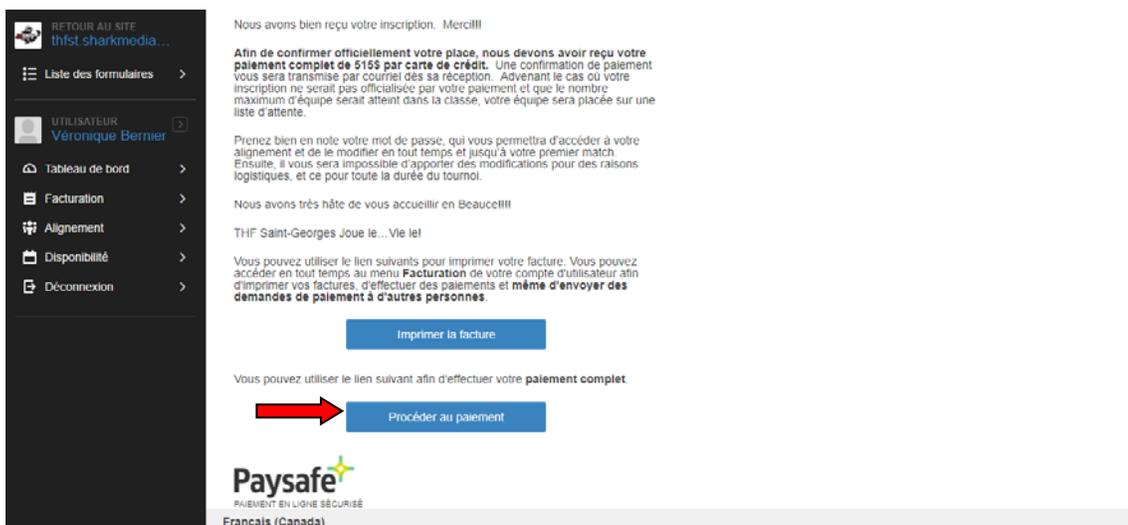
* Nom de l'équipe

* Abréviation de l'équipe (ex: MEG pour Lac-Mégantic)

Couleur du chandail



- Après avoir soumis votre inscription, vous devriez recevoir un courriel de confirmation à votre adresse mentionnant que nous avons bien reçu votre inscription et que celle-ci est en analyse. À cette étape, vous serez invité à effectuer votre paiement afin de confirmer officiellement votre place. **Nous devons avoir reçu votre paiement complet avant de confirmer votre inscription, voir Étape 4 – Paiement à la page 11.**



- Lorsque votre paiement sera effectué, nous serons en mesure de confirmer votre inscription et ainsi déverrouiller l'onglet « **Alignement** » de votre tableau de bord. Vous recevrez un courriel confirmant votre inscription de façon officiel.
- Vous êtes maintenant en mesure de compléter votre alignement. Vous aurez accès à votre alignement en tout temps. Se référer à la page 6 relativement à la date limite de remise des alignements.

ÉTAPE 4 – PAIEMENT

- **Votre inscription devra être payée par carte de crédit seulement.** Il n'est pas obligatoire de payer votre facture au moment de l'inscription. Par contre *votre équipe sera officiellement inscrite qu'au moment où nous aurons reçu votre paiement complet.* Il est donc possible qu'une équipe inscrite après vous soit acceptée avant la vôtre si celle-ci a payé ses frais d'inscription.
- Une confirmation de paiement vous sera transmise par courriel dès sa réception. Advenant le cas où votre inscription ne serait pas officialisé par votre paiement et que le nombre maximum d'équipe serait atteint dans la classe, votre équipe sera placée sur une liste d'attente.

BOURSES

- Les bourses officielles seront dévoilées lors du tournoi mais un minimum de **7000\$** sera distribué dans les 5 différentes classes s'il y a un minimum de 44 équipes présentes au tournoi.

DÉROULEMENT DU TOURNOI

- **Un minimum de 3 parties assurées**
- **Durée des parties :**
 - Échauffement : 2 minutes
 - 1^{er} période : 11 minutes non-chrono
 - 2^e période : 11 minutes chrono
 - 3^e période : 11 minutes chrono
- **Égalité après 3 périodes de jeu :**
 - L'égalité sera brisée par des tirs de barrage. Trois (3) joueuses devront être sélectionnées pour effectuer les tirs de barrage. Les 3 joueuses qui effectueront les lancers peuvent être différentes à chaque partie. Si l'égalité n'est pas brisée, les autres joueuses de l'équipes respectives s'exécuteront une à une jusqu'à ce qu'il y ait une équipe gagnante. Toutes les joueuses devront s'exécuter une fois avant de revenir aux 3 premières joueuses.
 - Une joueuse qui se trouve au banc des pénalités est éligible aux tirs de barrage.
 - L'équipe locale décidera qui commencera à lancer.
 - Lors des demi-finales et de la finale, il y aura une période de prolongation de 10 minutes chrono à 4 contre 4. Si l'égalité persiste, il y aura alors fusillade comme décrit ci-haut.
- Les pénalités sont de 2 minutes chronométrées.
- S'il y a une différence de 5 buts, la partie ne sera plus chronométrée. Si l'écart de but entre les 2 équipes redevient à 4 buts, la partie sera chronométrée.
- Chaque équipe dispose d'un temps d'arrêt de 30 secondes par partie
- Le surfacage de la glace sera fait au début de chaque partie et 1 minute sera allouée entre la deuxième et la troisième période.

- Les changements seront permis en tout temps. Ils devront être rapides sinon ils pourront être refusés par l'arbitre.
- Toutes les équipes devront être présentes à l'aréna 45 minutes avant leurs parties.
- La responsable de chaque équipe devra se présenter 45 minutes avant le début de la première partie pour les numéros de chandail des joueuses présentes au tournoi.
- Les équipes doivent quitter la chambre 30 minutes après leurs parties.

RÈGLEMENTS DU TOURNOI

- Sauf si autrement indiqué dans le présent document, les règlements en vigueur seront ceux de la fédération de hockey sur glace du Québec.
- **Attribution des points**
 - Victoire en temps réglementaire = 3 points
 - Victoire en fusillade = 2 points
 - Défaite en temps réglementaire = 0 point
 - Défaite en fusillade = 1 point
- **Classement**
 - Le total des points détermine la position des équipes au classement, le plus haut octroyant la position supérieure. S'il y a égalité au classement entre plusieurs équipes, la position supérieure est déterminée en fonction des règles suivantes.
- **Départage d'égalité**
 - Dans le cas où plusieurs équipes sont à égalité et que la première équipe a été identifiée, le processus doit être repris du début pour déterminer la 2e équipe si nécessaire et ainsi de suite.
 - S'il y a égalité au classement entre deux (2) ou plusieurs équipes, toutes les équipes à égalité sont assujetties aux points suivants, dans l'ordre, jusqu'à concurrence du premier critère décisif :
 - Plus de points
 - Plus de victoires en temps régulier
 - Plus de victoires totales (temps régulier + fusillade)
 - Moins de défaites (temps régulier)
 - Moins de défaites totales (temps régulier + fusillade)
 - Duels gagnés (matchup)
 - Meilleur différentiel
 - But le plus rapide dans tous les matchs joués
- La mise en échec est interdite dans toutes les classes.
- La ligne rouge ne sera pas considérée.
- Toute joueuse participant à une bataille est expulsée de la rencontre et du tournoi.

- En cas de pénalité majeure, le comité évaluera l'infraction avec le responsable des arbitres pour déterminer si une suspension sera appliquée.
- Le port du casque avec protecteur facial (demi-visière type #4) et le protège-cou sont des équipements obligatoires et requis tel que prévu par le règlement de la régie de la sécurité dans les sports du Québec.
- 2 officiels accrédités par la FQHG seront présents lors de chaque partie.
- Seule la capitaine et/ou adjointes et/ou l'entraîneur de l'équipe, pourront discuter avec les officiels.
- Lorsque les équipes ont les mêmes couleurs de chandail, l'équipe locale décidera s'il garde leur chandail.
- En cas de blessure de la gardienne de but, si l'équipe ne dispose pas d'un substitut, une période de 10 minutes lui sera accordée pour habiller une joueuse.
- Pour débiter un match, une équipe aura besoin d'un minimum de 6 joueuses et d'une gardienne de but.
- Un délai de 15 minutes sera accordé par le comité organisateur pour le retard d'une équipe, s'il en juge bon.
- Le comité organisateur du tournoi se réserve le droit d'expulser toute équipe, joueuses, tout entraîneur ou participant qui ne se conforment pas aux règles ou qui nuit au bon fonctionnement du tournoi.
- Le comité organisateur se réserve le droit d'apporter des modifications aux règlements pour le bon fonctionnement du tournoi.
- La direction du tournoi n'est pas responsable en cas d'accidents ou de vols.

CONTESTATION D'ÉLIGIBILITÉ

- Une équipe qui voudrait contester l'éligibilité d'une joueuse devra le faire au moment de la découverte de ladite infraction. L'équipe, de par sa représentante, devra rapporter la contestation au Comité de règlement du tournoi et devra donner les raisons de la contestation avec les preuves à l'appui. Le comité se chargera de faire le suivi. Les frais de contestation sont de 200\$ et sont payables en argent. Si l'équipe se voit accorder raison, le montant de la contestation lui sera remis et advenant non-lieu, l'argent demeura la propriété du tournoi.